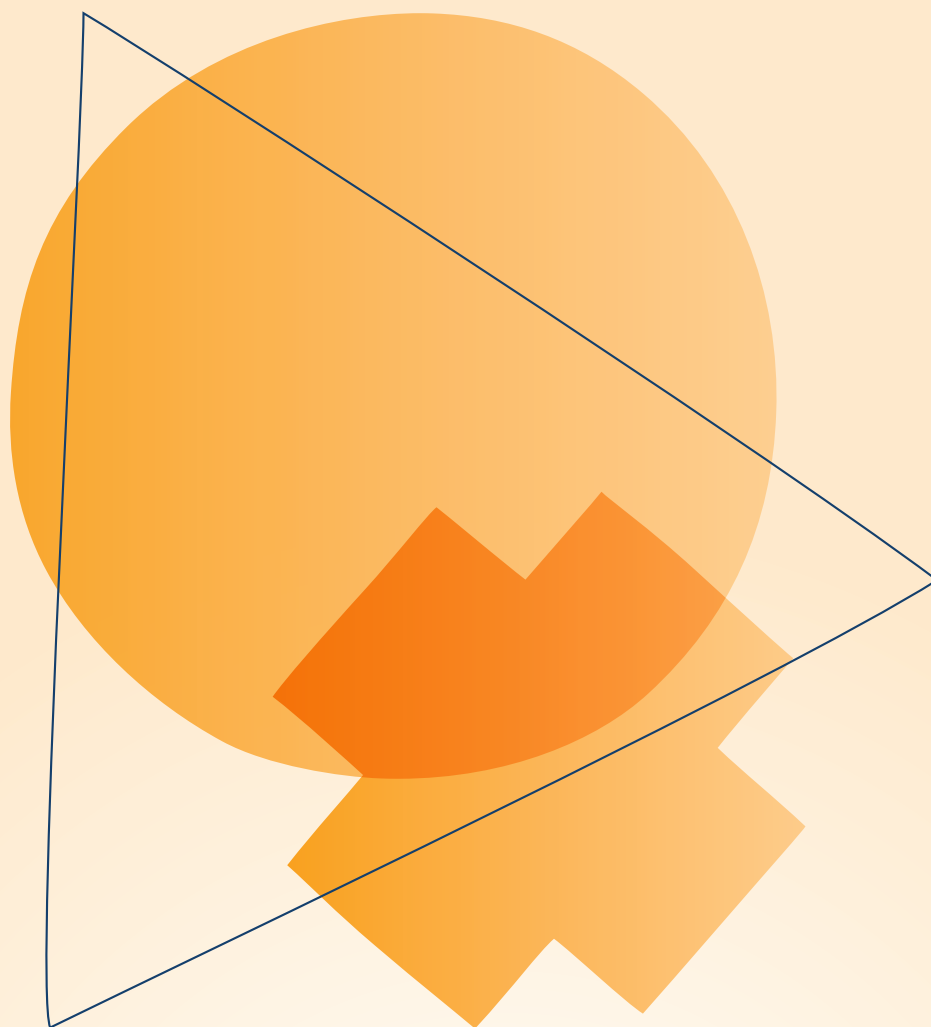


VP Bank SA · En vigueur à partir de juillet 2021

Conditions applicables aux **affaires de placement**



Mandats de gestion de patrimoine

Mandats de fonds

Commission forfaitaire p.a.	Revenu	Conservateur	Equilibré	Croissance	Actions
Jusqu'à CHF 2.5 millions	0.90%	1.10%	1.30%	1.40%	1.50%
De CHF 2.5 millions à CHF 5 millions	0.75%	0.90%	1.10%	1.20%	1.30%
De CHF 5 millions à CHF 10 millions	0.60%	0.80%	0.90%	1.00%	1.10%
De CHF 10 millions à CHF 20 millions	0.45%	0.60%	0.80%	0.90%	1.00%
Au-dessus de CHF 20 millions	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Minimum	CHF 2 000	CHF 2 500	CHF 3 000	CHF 3 500	CHF 4 000

Mandats classiques

Commission forfaitaire p.a.	Revenu	Conservateur	Equilibré	Croissance	Actions
Jusqu'à CHF 2.5 millions	1.20%	1.50%	1.70%	1.80%	1.90%
De CHF 2.5 millions à CHF 5 millions	1.00%	1.20%	1.40%	1.50%	1.60%
De CHF 5 millions à CHF 10 millions	0.80%	1.00%	1.20%	1.30%	1.40%
De CHF 10 millions à CHF 20 millions	0.60%	0.80%	1.00%	1.20%	1.20%
Au-dessus de CHF 20 millions	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Minimum	CHF 9 000	CHF 11 000	CHF 12 500	CHF 13 500	CHF 14 000

La commission forfaitaire pour les mandats de fonds et les mandats classiques englobe les frais suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion et administration de dépôt
- Courtages propres et de tiers
- Commissions d'émission
- Commissions fiduciaires
- Arrêtés de compte et relevé de performance standard

Les frais de tiers, les frais et les coûts liés au produit (conformément à la page 7, à l'exception du courtage de tiers) ne sont pas compris dans la commission forfaitaire pour les mandats de fonds et pour les mandats classiques.

La commission forfaitaire est prélevée tous les trimestres et est calculée sur la base de l'actif moyen. En cas de résiliation et de vente des placements, la commission de bourse sera facturée sans commission minimale.

Mandats individuels

Votre conseiller clientèle reste à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements supplémentaires relatifs aux solutions sur mesure.

La VP Bank SA est une banque domiciliée au Liechtenstein et est soumise à la Finanzmarktaufsicht (FMA) Liechtenstein, Landstrasse 109, 9490 Vaduz, Liechtenstein, www.fma-li.li

Généralités : la liste des frais n'est pas exhaustive. Etant donné que les frais occasionnés par une transaction sur titres, notamment les frais de tiers, ne sont pas toujours préalablement connus avec exactitude, ils sont estimés par la banque sur la base de valeurs empiriques. C'est la raison pour laquelle les coûts réellement facturés peuvent diverger par rapport aux informations fournies dans cette brochure. L'ensemble des données se réfère à la date de publication. Il peut en tout temps être procédé à des modifications. Les frais de tiers ainsi que les impôts éventuels sont généralement refacturés pour toutes les opérations. Tous les prix s'entendent TVA en sus. Cette brochure ne tient pas compte des conditions éventuellement convenues avec vous. Veuillez vous adresser à ce sujet à votre conseiller clientèle. Pour le surplus, les Conditions générales de la VP Bank s'appliquent.

Packs de prestations de conseil en placements

Les frais pour les packs de prestations de conseil en placements se composent de trois éléments¹ :

Conseil en placements

Modèle de prix p.a.	VP Bank Advice Basic		VP Bank Advice Comfort		VP Bank Advice Premium		
	Brokerage	Brokerage	Ticket fee	Commission forfaitaire	Brokerage	Ticket fee	Commission forfaitaire
Jusqu'à CHF 2.5 millions	0.150%	0.250%	0.700%	1.100%	0.700%	1.000%	1.400%
De CHF 2.5 millions à CHF 5 millions	0.125%	0.200%	0.600%	1.000%	0.600%	0.900%	1.300%
De CHF 5 millions à CHF 10 millions	0.100%	0.175%	0.500%	0.900%	0.550%	0.800%	1.200%
De CHF 10 millions à CHF 20 millions	0.100%	0.150%	0.400%	0.800%	0.500%	0.700%	1.100%
Au-dessus de CHF 20 millions	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Minimum	CHF 150	CHF 750	CHF 2,000	CHF 3,000	CHF 6,000	CHF 9,000	CHF 11,000

Les frais de conseil en placements sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de l'actif moyen. Cela ne concerne pas les produits propres à la VP Bank suivants : fonds VP Bank, actions VP Bank, obligations de caisse VP Bank, épargne. Pour les modèles de prix Brokerage et Ticket fee, des frais de gestion et d'administration de dépôt sont prélevés en plus des frais de conseil en placements.

Avec les packs de prestations de conseil de la VP Bank, vous profitez des avantages supplémentaires suivants :

- Pack de prestations bancaires VP Bank inclus² (correspondant au pack de prestations de conseil)
- Relevé fiscal annuel inclus (Advice Comfort, Advice Premium)
- Réduction sur la demande de restitution d'impôts à la source (Advice Comfort : 50%, Advice Premium : 100%)

Gestion et administration de dépôt

	Minimum	en % / CHF
Frais de gestion de dépôt p.a.	CHF 100	0.29%
Supplément pour conservation externe/interne p.a.		
Domiciliation des valeurs à l'intérieur (Suisse, Liechtenstein) et fonds de placement		0.04%
Domiciliation des valeurs à l'étranger, fonds de placements alternatifs (par exemple fonds alternatifs) et conservation externe de métaux précieux		0.10%
Conservation auprès de la VP Bank		0.17%
Valeurs spéciales		
Titre sans valeur (physique)		CHF 100
Documents (enveloppes, dossiers, polices, etc.)		CHF 85

Les frais de gestion de dépôt englobent le relevé de patrimoine ainsi que le dépôt et la gestion de valeurs mobilières. Ces frais sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de la valeur moyenne du dépôt. Pour les fonds VP Bank, des frais réduits de 50% s'appliquent, tout comme des frais de gestion de dépôt réduits de 0.21% pour la couverture physique des métaux précieux et de la monnaie. Les actions/obligations de caisse VP Bank sont exonérées des frais de gestion de dépôt. Nous nous réservons le droit d'appliquer un tarif spécial pour les positions dont les frais d'administration et de dépôt sont extraordinaires ou pour lesquelles les frais de tiers sont très élevés.

Négoce de titres et placements sur le marché monétaire

	par transaction
Modèle de prix Brokerage	25% de réduction sur les conditions standard, sauf prix minimaux (conditions standard à partir de la page 5)
Modèle de prix Ticket fee	CHF 100 (sauf coûts liés au produit, frais de tiers, frais et impôts éventuels, conformément à la page 7)
Modèle de prix commission forfaitaire	inclus (à l'exception des coûts liés au produit, des frais de tiers, des frais et des taxes à la page 7)

¹ Il est possible d'obtenir séparément les prestations comprises dans le pack de prestations de conseil en placements.

² Vous trouverez des informations détaillées sur les packs de prestations bancaires dans la brochure « Offre de comptes et d'opérations de paiement ».

Solutions de placement supplémentaires

Le **placement non accompagné du conseil et les services Execution only** se composent des éléments suivants :

- Gestion et administration de dépôt
- Négocier de titres et placements sur le marché monétaire

Gestion et administration de dépôt

	Minimum	en % / CHF
Frais de gestion de dépôt p.a.	CHF 100	0.29%
Supplément pour conservation externe/interne p.a.		
Domiciliation des valeurs à l'intérieur (Suisse, Liechtenstein) et fonds de placement		0.04%
Domiciliation des valeurs à l'étranger, fonds de placements alternatifs (par exemple fonds alternatifs) et conservation externe de métaux précieux		0.10%
Conservation auprès de la VP Bank		0.17%
Valeurs spéciales		
Titre sans valeur (physique)		CHF 100
Documents (enveloppes, dossiers, polices, etc.)		CHF 85

Les frais de gestion de dépôt englobent le relevé de patrimoine ainsi que le dépôt et la gestion de valeurs mobilières. Ces frais sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de la valeur moyenne du dépôt. Pour les fonds VP Bank, des frais réduits de 50% s'appliquent, tout comme des frais de gestion de dépôt réduits de 0.21% pour la couverture physique des métaux précieux et de la monnaie. Les actions/obligations de caisse VP Bank sont exonérées des frais de gestion de dépôt. Nous nous réservons le droit d'appliquer un tarif spécial pour les positions dont les frais d'administration et de dépôt sont extraordinaires ou pour lesquelles les frais de tiers sont très élevés.

Négocier de titres et placements sur le marché monétaire

	par transaction
Commissions de bourse	conformément au tarif à partir de la page 5 (via VP Bank e-banking, 25% de réduction sur les conditions standard, sauf prix minimaux)

Le service **Conseil en placement sans surveillance du portefeuille** se compose des prestations mentionnées ci-dessus aux rubriques « Gestion et administration de dépôt » et « Négocier de titres et placements sur le marché monétaire ». Des frais de conseil en placements de 0.10% par an (au minimum CHF 200) sont facturés.³

Votre conseiller clientèle vous fournira volontiers des informations concernant les services supplémentaires (par exemple packs de prestations bancaires, relevé fiscal).

³ Les frais de conseil en placements sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de l'actif moyen. Cela ne concerne pas les produits suivants de la VP Bank : fonds VP Bank, actions VP Bank, obligations de caisse VP Bank, épargne.

Négoce de titres

Commissions de bourse (courtage)

Par titres à intérêt fixe et par titres semblables, on entend les obligations ainsi que les autres titres porteurs d'intérêts. Par actions et par titres semblables, on entend les actions au porteur et nominatives, les bons de participation et de jouissance, les certificats d'option, les Exchange Traded Products, les parts de fonds tiers ainsi que les autres titres à caractère participatif.

	Titres à intérêt fixe et titres semblables		Actions et titres semblables ⁴	
	Toutes les bourses	Bourse suisse	Bourse suisse	Bourses hors de Suisse
	Commission ⁵	Commission ⁵	Commission ⁵	Commission ⁵
Jusqu'à CHF 50 000	0.90%	1.00%	1.00%	1.90%
De CHF 50 001 à CHF 100 000	0.80%	0.90%	0.90%	1.70%
De CHF 100 001 à CHF 200 000	0.70%	0.85%	0.85%	1.60%
De CHF 200 001 à CHF 300 000	0.60%	0.75%	0.75%	1.50%
De CHF 300 001 à CHF 400 000	0.50%	0.65%	0.65%	1.40%
De CHF 400 001 à CHF 500 000	0.40%	0.55%	0.55%	1.30%
De CHF 500 001 à CHF 1 000 000	0.30%	0.35%	0.35%	1.00%
Au-dessus de CHF 1 million	0.25%	0.20%	0.20%	0.70%
Minimum	CHF 100	CHF 80	CHF 80	CHF 100

Produits structurés

Emissions	Commission
Produits avec protection du capital	Titres à intérêt fixe
Autres stratégies de placement ⁶	Actions bourse suisse
Double Currency Units (DOCU)	1.20% p.a.

Marché secondaire	Commission
Produits avec protection du capital	Titres à intérêt fixe
Autres stratégies de placement	Actions bourse suisse

Options

Options EUREX	Commission ⁷
Jusqu'à CHF 20 000	1.30%
De CHF 20 001 à CHF 30 000	1.10%
De CHF 30 001 à CHF 50 000	0.90%
De CHF 50 001 à CHF 100 000	0.80%
De CHF 100 001 à CHF 150 000	0.70%
Au-dessus de CHF 150 000	0.60%
Minimum	CHF 170

Options hors EUREX	Commission ⁷
France	3.10%
Grande-Bretagne/Pays-Bas/Etats-Unis	1.70%
Autres pays	2.25%
Minimum	CHF 200

Futures

Futures EUREX	Commission ⁷
CHF	par contrat minimum CHF 8
EUR	par contrat minimum EUR 10 EUR 130

Futures hors EUREX	Commission ⁷
France/Pays-Bas/Italie	par contrat minimum EUR 25 EUR 130
Grande-Bretagne	par contrat minimum GBP 20 GBP 90
Etats-Unis jusqu'à 100 contrats	par contrat USD 22
Etats-Unis à partir de 100 contrats	par contrat minimum USD 12 USD 130

Fonds VP Bank

Commission d'émission	Classes au détail	Classes institutionnelles
VP Bank Money Fund	0%	0%
VP Bank Bond Fund	1.0%	0.5%
VP Bank Risk Optimised ESG Equity Fund	1.5%	0.75%
VP Bank Strategy Fund	1.5%	0.75%
VP Bank Paladin Fund	1.5%	0.75%

Les rachats et les échanges à l'intérieur des fonds VP Bank sont gratuits. Convient au placement d'avoirs de libre passage : VP Bank Money Fund, VP Bank Bond Fund et VP Bank Strategy Fund Conservatrice (CHF et EUR), les avoirs de libre passage sont exonérés des frais de gestion de dépôt.

⁴ Les taux de courtage du tarif de la bourse suisse sont applicables aux transactions convenues au net.

⁵ Courtage de tiers inclus ; hors frais de livraison et commissions d'émission de tiers, hors frais de bourse et coûts éventuels liés au produit.

⁶ Optimisation des rendements (reverse convertibles avec barrière, etc.) ou participation (panier d'actions tracker, etc.).

⁷ Les frais de bourse en provenance de tiers sont débités au client.

Placements sur le marché monétaire / services supplémentaires

Placements sur le marché monétaire⁸

	Minimum en CHF ou contre-valeur
Argent au jour le jour, dépôt à terme	50 000
Argent au jour le jour fiduciaire, dépôt à terme fiduciaire	200 000

Argent au jour le jour (48 heures) : intérêts en fonction de la situation du marché ; paiement trimestriel des intérêts, résiliation dans un délai de 48 heures.

Dépôt à terme (de 1 semaine à 12 mois) : intérêts en fonction de la situation du marché ; paiement des intérêts et retraits à échéance.

Argent au jour le jour fiduciaire	Commission p.a.
Jusqu'à CHF 2 000 000	0.500%
De CHF 2 000 001 à CHF 10 000 000	0.375%
Au-dessus de CHF 10 millions	0.250%
Minimum par trimestre	CHF 250

Dépôt à terme fiduciaire	Commission p.a.
Jusqu'à CHF 500 000	0.500%
De CHF 500 001 à CHF 1 000 000	0.375%
De CHF 1 000 001 à CHF 10 000 000	0.250%
Au-dessus de CHF 10 millions	0.125%
Minimum par transaction	CHF 250

Obligations de caisse

	Devises
Obligations de caisse VP Bank	CHF, EUR, USD

Vous pouvez consulter les taux d'intérêts actuels sur la page d'accueil www.vpbank.com

Services supplémentaires

Comptes métaux précieux

Métaux précieux	Taxe p.a.
Or, platine, palladium, argent	0.40%
Minimum	CHF 50

La perception de la taxe intervient trimestriellement.

Frais de livraison

	Réception ⁹	Expédition ⁹
Livraison électronique	gratuite	CHF 150
Livraison physique et Restricted Shares	CHF 250	CHF 250

Des frais de CHF 10 par valeur s'appliquent pour les transferts internes de dépôts (CHF 100 au minimum). Nous nous réservons le droit d'appliquer un tarif spécial en cas de livraisons associées à des frais de tiers élevés.

Relevé pour de raison fiscale

	Taxe par relevé fiscal ¹⁰
Suisse	CHF 250
Autriche	CHF 300
Allemagne	CHF 300
Royaume-Uni	CHF 250
Suède	CHF 300
Danemark	CHF 300
Autres pays	CHF 250

Demande de restitution d'impôts à la source

	Taxe par formulaire/pays ¹¹
Taxe en % du montant restitué	10%
Minimum	CHF 100
Maximum	CHF 500

Délégation de l'obligation de déclarer EMIR

	Taxe p.a.
Délégation de l'exécution de l'obligation de déclarer conformément à l'art. 9 du règlement EMIR (European Market Infrastructure Regulation)	CHF 100

Frais extraordinaires

Les dépenses et les frais extraordinaires (par exemple renseignements, copies, confirmations, relevés pour des raisons fiscales, ouvertures de coffres, encaissement physique de coupons et de remboursements de titres, vérifications de conformité, recouvrements de dettes, démarches administratives, procédures d'accès à l'aide judiciaire, ouverture de relations d'affaires à complexité accrue) sont facturés en fonction du temps consacré à ces tâches. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à votre conseiller clientèle.

¹² Valable pour : CHF, EUR, USD, GBP ; autres devises sur demande.

¹³ Frais par valeur.

¹⁴ Valable pour les ordres permanents. La banque se réserve le droit de facturer un supplément pour les commandes isolées.

¹⁵ Les frais de tiers pour attestations de dividende sont débités au client. Pour les attestations collectives, des frais d'un montant de CHF 100 sont facturés par formulaire/pays.

Frais de tiers, frais et coûts liés au produit

	Minimum/maximum ¹²	en % ¹²
Impôts et taxes		
Droit de timbre de négoce suisse		0.075% à 0.15%
Droits de timbre des titres britanniques, irlandais (lors d'achats)		0.50% à 1.00%
Autres taxes / droits de timbre de négoce		0.0325% à 0.50%
Taxe française, italienne et espagnole sur les opérations de bourse (lors d'achats)		0.10% à 0.30%
Impôt sur les transactions boursières (en fonction de la bourse)		0.00% à 0.30%
Frais de bourse¹³		
SIX - taxe proportionnelle pour les transactions sur titres	CHF 1.50 à CHF 50	0.0065%
BX Berne eXchange	CHF 10 à CHF 50	0.01%
Bourses HK, SG, IND, PHI, etc.		0.01% à 0.054%
Commission SEC américaine (lors de ventes)		0.00207%
Frais de bourse	CHF 0.20 à CHF 2	
Courtage de tiers		
Actions autres marchés liquides	CHF 10 à CHF 50	0.02% à 0.12%
Actions « marchés émergents et frontières »	CHF 10 à CHF 200	0.10% à 1.00%
Options Eurex négociées en bourse	CHF/EUR 0.20 à CHF/EUR 1.60 ¹⁴	0.20%
Options hors Eurex négociées en bourse		0.20% à 1.00%
Options US négociées en bourse	USD 1.15 ¹⁴	
Futures négociés en bourse	CHF 1 à CHF 10	
Obligations	CHF 10 à CHF 150	
Titres à intérêt fixe de marchés locaux	CHF 20	0.10%
Fonds communs de placement (sauf ETF)	CHF 20 à CHF 30	
Capital d'investissement et fonds alternatifs	EUR 225 à EUR 300	
Frais liés aux fonds		
Commissions d'émission		0.00% à 5.00%
Commissions de rachat		0.00% à 5.00%
Frais de gestion		0.00% à 3.00%
Coûts liés au produit		
Coûts de structuration		0.00% à 3.00%
Coûts de performance		0.00% à 20.00%
Frais de transaction		0.00% à 0.50%
Autres coûts liés au produit		en fonction de l'émetteur
Frais de settlement et de l'organisme dépositaire de tiers dans le négoce de titres		
Frais de la banque dépositaire American ou Global Depository Receipts	0 ct/sh à 10 ct/sh	
Frais de livraison marchés liquides Europe et Etats-Unis	CHF 0 à CHF 20	
Frais de livraison autres marchés liquides	CHF 20 à CHF 100	
Frais de livraison « marchés émergents et frontières »	CHF 50 à CHF 300	

¹² Les frais et les plages de frais figurant dans cette brochure correspondent à des estimations sans engagement calculées sur la base de valeurs empiriques.

¹³ Minimum en fonction de la place boursière.

¹⁴ Courtage de tiers par contrat.

